

GIRARD Joseph Eugène

Né le 4 mars 1879 à Saint-Pierre-Quilbignon (*Finistère*) et domicilié à Brest (– d° –), au 38, rue Émile Zola. Décédé le 21 décembre 1918 « à bord du vapeur russe **Alexandre Mikhaïlovitch** (Le rôle d'équipage du cuirassé **France** mentionne que cet officier serait décédé des suites d'une plaie pénétrante au crâne par balle de revolver.) ». (Jug. Trib. civ. Brest, 23 oct. 1919, transcrit à Brest, le 30 oct. 1919 : *Registre des actes de décès de la ville de Brest, Année 1919, Vol. III., f° 123, acte n° 1.592*). **Lieutenant de vaisseau**, du port de Brest, commandant l'**Alexandre Mikhaïlovitch**. [Non déclaré « Mort pour la France »].

- Fils de **Paul Adolphe GIRARD**, né le 19 mars 1838 à Brest-Recouvrance (*Finistère*), premier maître de timonerie, et de **Joséphine Anna GOURVÈS**, née le 22 novembre 1852 à Saint-Pierre-Quilbignon, couturière ; époux ayant contracté mariage à Saint-Pierre-Quilbignon, le 2 août 1873 (*Registre des actes de mariage de la commune de Saint-Pierre-Quilbignon, Année 1873, f° 24, acte n° 46 – Registre des actes de naissance de la commune de Saint-Pierre-Quilbignon, Année 1879, f° 10, acte n° 37*).

- Époux de **Marie Jeanne GARREC**, avec laquelle il avait contracté mariage au Faou (*Finistère*), le 17 mars 1902 (*Ibid. – Mention marginale*).

Classe 1899, n° 3.419 au recrutement de Brest-Châteaulin ; inscrit maritime le 29 mai 1905 au quartier de Brest, n° 3.738.

Par décision ministérielle du 12 octobre 1907 (*J.O. 13 oct. 1907, p. 7.139*), promu au grade de premier maître élève officier de 1^{re} classe à compter du 19 novembre 1907. Alors immatriculé au 2^e Dépôt des équipages de la flotte, n° 74.246 – 2.

Par décret du 7 octobre 1908 (*J.O. 9 oct. 1908, p. 6.903*), promu au grade d'enseigne de vaisseau à compter du 1^{er} octobre 1908. Port de Lorient.

En Novembre 1908, désigné pour embarquer sur le cuirassé **République**, dans l'Escadre de la Méditerranée (*J.O. 25 nov. 1908, p. 7.958*). Port de Toulon

En Février 1909, autorisé pour convenances personnelles à embarquer sur le croiseur cuirassé **Gueydon** par voie de permutation avec un autre officier (*J.O. 25 févr. 1909, p. 1.951*).

En Mars 1911, autorisé à servir temporairement au port de Brest (*J.O. 29 mars 1911, p. 2.452 – Liste de destinations*). Alors en congé de convalescence.

En Mai 1911, destiné au *Bataillon d'apprentis fusiliers* à compter du 1^{er} juin 1911 (*J.O. 17 mai 1911, p. 3.924 – Liste de destinations*). Port de Lorient. Breveté fusilier par décision ministérielle du 6 novembre 1911 (*J.O. 8 nov. 1911, p. 8.898*).

En Novembre 1911, destiné au croiseur cuirassé **Ernest-Renan**, à Toulon (*J.O. 1^{er} nov. 1911, p. 8.790 – Liste de destinations*).

Affecté au port de Brest à compter du 1^{er} janvier 1914 (*J.O. 18 déc. 1913, p. 10.865*).

Par décret du 17 mars 1917 (*J.O. 19 mars 1917, p. 2.182 ; erratum J.O. 6 mai 1917, p. 3.614*), promu au grade de lieutenant de vaisseau (2^e tour ; ancienneté).

Fin 1918, exerçait le commandement du bâtiment de commerce russe **Alexandre Mikhaïlovitch**, réquisitionné le 9 novembre 1918 à Sébastopol pour l'évacuation de l'armée Wrangel de Crimée vers Constantinople, puis en partie vers Bizerte.

Daniel LAHEYNE
10 avril 2017

Annexe

- Registre des actes de décès de la ville de Brest, Année 1919, Vol. III., f° 123, acte n° 1.592.

N° 1592

Le Jugement de décès Girard, mil neuf cent dix neuf, extrait des minutes ~~tenues~~ du greffe du ~~pre~~ minutes du bureau civil de Brest où est inscrit ce qui suit : L'an mil neuf cent dix neuf le ~~no~~ à vingt trois octobre. Le ~~pre~~ département bureau civil de Brest (Finistère) Vu la requête présentée par M^e le Procureur de la République, M^{rs} Messieurs Halliquen, juge commissaire en son support le Ministère public en ses conclusions après en avoir délibéré. Attendu qu'il n'a été dressé aucun acte régulier du décès de M^r Girard Joseph Eugène lieutenant de Vaisseau, commandant le vapeur Alexandre Michailovitch domicilié à de ce bateau le vingt un décembre mil neuf cent est décédé dix huit à treize heures. Qu'il résulte des documents ~~dressés~~ du dossier qu'aucun doute ne peut mil neuf cent dix neuf subsister sur la ~~tenue~~ mort et la date ~~minutes du~~ de la mort de sur la déclaration de Girard dont le dossier était, à Brest 38 rue Emile Zola Parus motifs. Déclare constant le décès de Girard Joseph Eugène mil quatre quatre mil huit cent seize à dix neuf à Saint Pierre Guilbigeon de Paul Adolphe et de Josephine Anne Gouvis, ses époux mariés.

Qui, lecture faite, ont signé avec Nous, à Garrec, Mari Jeanne, Adjoint au Maire de Brest, Officier de l'Etat Civil par délégation lieutenant de Vaisseau, commandant le vapeur Alexandre Michailovitch de la base de Salouque, mort en mer le vingt un décembre mil neuf cent dix huit à treize heures. Dit que le mil neuf cent dix neuf, présent jugement ~~non~~ immédiat lieu d'acte ~~minutes du~~ de décès. Ordonne sa transcription sur les registres de décès de Brest, del'année ~~au~~ ~~no~~ à tant. Dit qu'il en sera ~~département~~ fait mention en marge de l'acte ou à la suite de l'acte portant la date la plus rapprochée du vingt un décembre mil neuf cent dix huit par les depositaires des registres. Ainsi jugé et prononcé en audience publique par M^{rs} Drouot, Président, Guillaud et Halliquen, juges, assistés de M^r Pradier greffier. Présent M^r Guillaud Procureur de la République. Signé : Drouot et Pradier. Enregistré. est décédé Le Greffier : Signé Pradier. Transcrit à Brest le huit ~~dressés~~ octobre mil neuf cent dix neuf mil neuf cent dix neuf quatre heures du ~~tenue~~ soir par Nous ~~minutes du~~ Hippolyte André sur la déclaration de Adjoint au Maire de Brest, officier de l'Etat civil par délégation 1/2.